LES GRÈVES

A TOURCOING

Chez les charretiers

Les six charretiers de chez M. Bourgois, entrepreneur, rue de la Croix-Rouge, ainsi que les trois conducteurs de la maison Dezodt-Her, rue Saint-Roch, ont repris le travail. A l'avenir ces charretiers gagneront 24 francs par semaine.

Chez MM. Lorthiois frères

Les 150 ouvriers de l'usine que MM. Lorthiois frères possèdent à Mouvaux-les-Francs, ont cessé le travail vendredi matin, à six heures, se solidarisant avec les ouvriers du peignage Wattinne.

Ayant connaissance de l'effervescence qui régnait parmi son personnel, M. René Lorthiois se rendit à l'usine où il y eut deux entrevues avec les délégués ouvriers. Ceux-ci ont déclaré ne pas vouloir reprendre le travail jusqu'à ce que leurs camarades du peignage Floris aient obtenu satisfaction.

Une réunion a été tenue vendredi matin aux « Armes de France », rue du Moulin-Fagot, à l'issue de laquelle l'ordre du jour suivant a été adopté :

« Les grévistes, réunis en assemblée générale le vendredi 29 mars, félicitent les ouvriers des établissements Lorthiois, de Mouvaux, de s'être solidarisés avec leurs frères de la place Thiers pour réclamer le renvoi du surveillant. Ils s'engagent à ne reprendre le travail qu'après avoir obtenu complète satisfaction, et lèvent la séance au cri de « Vive la grève ! »

A LILLE

Chez les couvreurs

A la suite d'une réunion tenue vendredi matin, les grévistes ont envoyé des délégations à chaque patron.

Ces entrevues particulières n'ont eu aucun résultat; cependant les patrons ont décidé de se réunir, à cinq heures du soir, vendredi, dans la salle de la *Société industrielle*.

Leurs décisions seront transmises aux délégués ouvriers à l'issue de la *réunion*.

A ESTAIRES

La grève d utissage Leleu et Cie est actuellement complète; tous les ouvriers, sauf une trentaine employés aux préparations, ayant dû chômer par suite du manque d'épeules. Les épeuleuses n'ont pas repris le travail vendredi matin.

Les esprits sont très calmes et aucune manifestation n'a eu lieu jusqu'ici.

— x —

Préparation de la grève générale de l'alimentation

Paris, 29 mars. — On sait que la Confédération générale du travail essaye de créer un vaste mouvement tendant à une grève générale. A ce sujet le secrétaire de la Fédération ouvrière de l'Alimentation a fait les déclarations suivantes: L'agitation que nous sommes parvenus à fomenter en quelques jours dans les différentes corporations de l'alimentation est d'un bon augure pour la réussite de la grève. Les cuisiniers, les limonadiers et, surtout, les boulangers paraissent absolument résolus à cesser le travail dès que notre comité de grève leur en donnera le signal. Nous n'attendons plus, pour prendre une décision définitive, que les résultats du referendum organisé par le syndicat des ouvriers boulangers de la Seine ».

Paris, 29 mars. — Le syndicat des limonadiers-restaurateurs va faire apposer demain, sur les murs de Paris une affiche intitulée : « *La trahison gouvernementale* », dans laquelle *sont exposés* les griefs et les revendications des syndiqués. On sait que ces derniers demandent le repos hebdomadaire payé, soit, en moyenne, 49 francs de gain pour 6 jours de travail au lieu de 7; des prix uniformes pour toutes les maisons parisiennes et l'élévation du prix des journées supplémentaires à 2 francs.

La situation à Nantes

Nantes, 29 mars. — A la suite d'une réunion, tenue ce matin, les dockers se sont portés en masse du côté de Sainte-Anne, où les gendarmes et la troupe étaient massés.

Les grévistes charbonniers sont allés ce matin, à Chantenay, pour essayer de débaucher les charbonniers qui travaillent encore. Plusieurs charbonniers de la Compagnie de Blanzy ont été frappés; deux surtout ont été sérieusement contusionnés. Un non-gréviste a eu sa maison détériorée. La gendarmerie et la troupe sont sur les lieux.

Cet après-midi les dockers se sont portés à Roche-Maurice, où un navire italien le Maria-Laura chargé de pétrole effectuait le débarquement avec les hommes de l'équipage. Ils espéraient interrompre le travail, mais des mesures d'ordres très sérieuses avaient été prises pour parer à toute éventualité. A l'arivée des gendarmes à cheval les dockers ont pris la fuite.

Les tailleurs allemands

Berlin, 29 mars. — L'Union générale des travailleurs, ayant reçu à son ultimatum une réponse qui repoussait les prétentions des ouvriers tailleurs, a décrété la grève générale de ceux-ci pour samedi matin dans tout l'empire.

L'assistance obligatoire aux vieillards

Les commissions cantonales

Voici comment sont composées les Commissions cantonales prévues par la loi d'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables :

Cysoing. — MM. Dehau, maire de Bouvines, conseiller général; Louis Demesmay, conseiller d'arrondissement; Spriet, juge de paix; Delepoulle, maire de Cysoing, délégué du Préfet; Léandre Dumoulin, adjoint au maire, délégué du Bureau de Bienfaisance; Adolphe Henno, clerc de notaire, délégué des sociétés de secours mutuels.

Lannoy. — MM. de Montalembert, maire d'Annappes, conseiller général; Payen, juge de paix; Henri Lemaire, brasseur à Willems, délégué de M. le Préfet; Henri Delecroix, député, maire d'Hem, délégué du Bureau de Bienfaisance; Lamotte, docteur en médecine à Willems, délégué des sociétés de secours mutuels.

Quesnoy-sur-Deule. — MM. Alix Ghestem, maire de Verlinghem, conseiller général; Lambin, de Comines, conseiller d'arrondissement; Merlevède, juge de paix; Ducarin, maire de Comines, délégué de M. le Préfet; Paul Saint-Léger, membre du bureau d'assistance de Wervicq-Sud; J.-B. Vandermersch, maire de Quesnoy-sur-Deûle, délégué des sociétés.

Roubaix-Est. — MM. Eugène Motte, maire de Roubaix, conseiller général; Jules Hasebrouck, conseiller d'arrondissement; de Renty, juge de paix; Léon Pares, délégué du Préfet; Fortunat Jonville, membre du bureau d'assistance; Edouard Dubois, délégué des sociétés.

Roubaix-Nord. — MM. Briffaut, de Wattrelos, conseiller général; Thérin, conseiller d'arrondissement; Petit, juge de paix; Ildephonse Gautier, délégué du Préfet; Achille Duhamel, membre du bureau d'assistance; Edouard Duquenne, délégué des sociétés.

Roubaix-Ouest. — MM. Roussel, conseiller général; Eugène Duthoit, conseiller d'arrondissement; de Renty, juge de paix; L. Bertrand, délégué du Préfet; Paul Despatures, membre du bureau d'assistance; Firmin Dubar, délégué des sociétés.

Tourcoing-Nord. — MM. Barrois-Lepers, conseiller général; Sion Arnould, industriel à Halluin, conseiller d'arrondissement; Auriole, juge de paix; Lecomte, directeur de l'hôpital de Tourcoing, délégué du Préfet; Jean Philippe, membre du bureau de Bienfaisance; Florimond Monvoisin, délégué des sociétés.

Tourcoing-Nord-Est. — MM. Loridan, conseiller général; Viel, conseiller d'arrondissement; Auriole, juge de paix; Maurice Cordier, délégué du Préfet; Charles Phalempin, maire de Neuville-en-Ferrain, délégué du bureau d'assistance; Emile Destombes, délégué des sociétés.

Tourcoing-Sud. — MM. Flament, conseiller général; Victor Vincent, conseiller d'arrondissement; Broquard, juge de paix; Cyrille Desbouvries, délégué du Préfet; Janssens, membre du bureau d'assistance; Delphin Dumortier, délégué des sociétés.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Comment nous sommes gardés la nuit

(DEUXIÈME ARTICLE)

Les défectuosités du service de police nocturne. Surveillance par itinéraires ou par îlots?

Nous avons dit, hier, quel est le nombre restreint des agents de police préposés à la surveillance de la ville, durant la nuit et par contre, la *trop grande étendue de territoire* qui leur est confiée. 18 hommes pour veiller sur 120.000 habitants 28 hectares de voie publique surveillés par chaque groupe de deux agents ! Tel est le résumé de ce premier article.

Voyons, aujourd'hui, comment se font les patrouilles de nuit. Nous examinerons ensuite la question de savoir s'il n'y aurait pas moyen d'apporter quelque amélioration à ce service.

Les agents chargés de la surveillance nocturne commencent leur service à 8 heures du soir pour le terminer à 8 heures du matin. Sur les 4 hommes composant chacune des sept brigades, deux patrouillent, tandis que les deux autres restent en faction au poste. Il n'y a pas longtemps encore, la même patrouille parcourait toujours invariablement le même itinéraire. Dès lors, il était très facile pour les apaches, toujours au courant des habitudes de dame police, de savoir à quel moment passerait le guet à un endroit donné. Aussi comprend-on la facilité avec laquelle ils parvenaient à conduire une expédition de cambriolage sans crainte d'être inquiétés. Rappelons seulement pour mémoire le hardi méfait de l'église Saint-Joseph, commis il y a quelques années et qui nécessita le transport et la mise en œuvre d'un formidable attirail.

On comprit qu'il était temps de renoncer à ce mode vraiment puéril de surveillance. Actuellement, le service se fait de la façon suivante :

Chaque patrouille suit un itinéraire indiqué, dans la soirée, par l'inspecteur de police. Il y a, dans chaque arrondissement, quatre itinéraires différents qu'il n'est pas loisible aux agents de modifier. Ils sont combinés de façon à nécessiter deux heures de marche ou à peu près.

Ce mode de surveillance, préférable évidemment au précédent, présente encore, croyons-nous, des inconvénients. Les malfaiteurs en quête d'un mauvais coup à faire, peuvent, embusqués aux abords des commissariats, guetter le départ des agents. En les voyant prendre telle direction, ils sont sûrs de pouvoir opérer en toute sécurité dans telle autre puisque les itinéraires pris séparément sont fixes.

De plus, les agents veilleurs de nuit étant obligés de marcher continuellement pendant les deux heures de patrouille, ils n'ont guère le temps de s'arrêter en route, plus préoccupés qu'ils sont de rencontrer la ronde qui doit contrôler leur service que de rechercher les malfaiteurs. Dans ces conditions il est certain que la surveillance des rues est inefficace.

Nous devons ajouter que le mode de patrouilles par itinéraires tend à disparaître pour faire place à la surveillance par îlots qui, étant de beaucoup préférable, devrait être généralisée. Les deux agents *faisant* patrouille *sont chargés* de tel îlot ou quartier délimité par un certain nombre de rues; ils ne sont plus tenus à suivre un itinéraire assigné, mais ils sont rendus moralement responsables de tout ce qui arrivera de fâcheux, ils ne pourront plus se débarrasser de cette responsabilité en disant que les délits ont été commis avant ou après leur passage pendant leurs heures de service. Il faudrait, de plus, exiger de chaque agent, après la patrouille, qu'il rédige un rapport faisant connaître l'itinéraire parcouru et les incidents survenus. Ce rapport présenterait l'avantage de servir de contrôle.

Nous avons vu que le service de surveillance nocturne était tout-à-fait insuffisant, étant donnée l'étendue du territoire à surveiller. Nous concédons volontiers, toutefois qu'il puisse être, à la rigueur maintenu tel qu'il est de 8 heures à 10 heures du soir et de 4 heures à 8 heures du matin, car les vols ne se commettent pas, d'ordinaire, à ces moments-là où les rues sont sillonnées par les passants.

Il n'en est pas de même du milieu de la nuit, de 10 heures du soir à 4 heures du matin. Il y a là six heures dangereuses. « L'heure du crime » est dans celles-là ! C'est à ce moment que les patrouilles devraient être renforcées. Ce ne serait, certes, pas un luxe de les doubler. De cette façon, il y aurait toujours, pendant les heures critiques, deux patrouilles de deux hommes dans chaque quartier.

Il y aurait encore bien d'autres choses à dire. Par exemple, trop souvent, les agents marchent deux par deux d'un pas uniforme, frappant le sol de leurs gros souliers ferrés. Un œil exercé les reconnaît à une grande distance. A leur approche les malfaiteurs se terrent dans un coin, puis, la patrouille passée, opèrent sans crainte d'être dérangés dans leur petite besogne. Les aveux du bandit Paul Lemay, que nous avons rapportés, sont, à ce point de vue, des plus suggestifs.

Les agents chargés du service de nuit devraient prendre leurs ruses aux malfaiteurs : être chaussés d'espadrilles quand il fait beau, ne pas toujours marcher en groupe, s'embusquer sous une grande porte, dans une encoignure quelconque, appréhender tout individu suspect et lui demander ce qu'il fait, il où il va, le fouiller au besoin, etc. Il y a là, on le voit, toute une éducation à faire.

Nous verrons prochainement comment est organisé le service de surveillance dans d'autres villes que les apaches ont dû se résigner à quitter parce qu'elles sont maintenant trop bien gardées.

LES SAUCISSONNIERS DU VENDREDI SAINT. — Pour n'en pas perdre l'habitude, nos anticléricaux de la libre-pensée socialiste ont mangé, vendredi soir, du saucisson et des tripes, à moins que ce ne soit de l'andouille et du cervelas ! Deux banquets s'offraient au choix des amateurs : celui de la « Paix », et celui de l'estaminet du « Plat d'Or », Grand'Place. A un tarif réduit, 1fr. 25 pour les citoyens, 1 franc et même 75 centimes pour les citoyennes. Quelques esprits forts, ont protesté, par quelque bonne indigestion de... cochonnerie, contre les « superstitions d'un autre âge » !

Ces agapes scandaleuses sont toujours très peu suivies ici.

LES COMMISSIONS CANTONALES D'ASSISTANCE. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« Le Comité de propagande mutualiste des cantons de Roubaix, est heureux de constater l'imposante majorité obtenue par les candidats qu'il a présentés aux suffrages des mutualistes pour les élections des délégués des sociétés de secours mutuels aux commissions cantonales instituées par la loi du 14 juillet 1905, sur l'assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables.

» Il remercie les sociétés des cantons de Roubaix des témoignages de confiance qu'elles lui ont donné en cette circonstance et il invite tous les présidents des sociétés de secours mutuels à assister à une réunion qui se tiendra le mardi 2 avril, à 7 heures du soir, *au Troubadour*, chez M. Louis Félix, 10, place de la Liberté.

LES MARIAGES DU LUNDI DE PAQUES. — 40 mariages sont inscrits pour le lundi de Pâques. M. Emile Leblanc, adjoint au maire, se tiendra ce jour-là, à la mairie à partir de dix heures du matin.

LES MESURES PREVENTIVES CONTRE LA VARIOLE. — Il sera procédé exceptionnellement, du 4 avril au 5 mai inclus, aux vaccinations prévues par la loi de 1902, et ordinairement pratiquées au cours du mois de mai. Elles auront lieu dans l'immeuble situé Place Notre-Dame et rue des Lignes, 17, et affecté précédemment à l'Ecole nationale de Musique.

Ces opérations auront lieu les jeudis de 4 à 5 h. du soir et les dimanches de 9 à 11 heures du matin.

La vaccination on le sait est le seul moyen de protection contre la variole.

LE 25e ANNIVERSAIRE DU « CHORAL NADAUD ». — Vendredi soir a eu lieu à l'Hippodrome, une répétition générale de la Cantate Nadaud, qui doit être exécutée dimanche à la fin du festival, par le Choral Nadaud, l'Association Symphonique du Conservatoire et la Grande-Harmonie, sous la direction de l'auteur de la musique, M. Julien Koszul, qui a mis l'œuvre bien au point. Quelques amateurs avaient tenu à avoir un avant-goût des sensations artistiques que cette audition réserve aux auditeurs. Ils ont unanimement éprouvé une impression des plus intenses et des plus favorables. La cantate est parfaitement sue et l'effet qu'elle produit est profondément impressionnant. L'entraînement d'une salle comble et bien disposée aidant, l'enthousiasme sera sûrement porté à son apogée et le succès de cette superbe exécution sera d'un extraordinaire éclat.

Les cartes d'entrée ont été enlevées avec une grande rapidité et la feuille de location est en très grande partie garnie. Les personnes qui veulent s'assurer une place feront donc bien de se hâter. Il y aura certainement dimanche de nombreuses déceptions pour les retardataires.

UNE MENAGERE QUI SE BRISE LE BRAS EN TOMBANT. — Mme Gilbert, âgée de 60 ans, était occupée, hier, vers deux heures de l'après-midi, à nettoyer les murs de sa maison. La brave femme avait à cœur de préparer un intérieur propret à son fils unique, militaire à Bar-le-Duc, qui devait rentrer, le soir même, en permission.

Ce bonheur ne lui a pas été donné. Tandis qu'elle travaillait, montée sur un échelle, celle-ci glissa soudain sur le sol, et la malheureuse perdant l'équilibre, tomba à la renverse de plusieurs mètres de hauteur.

Ce fut une voisine passant devant sa porte, qui entendit ses plaintes et la releva. M. le docteur Dupré appelé à lui donner des soins a constaté que Mme Guilbert s'était fracturé le bras au défaut de l'épaule. Le soir même, la blessée a été admise à l'Hôtel-Dieu.

LE SANG-FROID D'UN WATTMAN. — Un grave accident a failli se produire, dans l'après-midi d'hier, vers quatre heures et quart. Un bébé d'environ trois ans passait rue du Collège, quitta sa sœur plus âgée pour traverser la chaussée. A ce moment, passait un car. L'enfant aurait été infailliblement écrasé si le wattman Ildephonse Benoit, en possession de tout son sang-froid, n'avait arrêté aussitôt sa voiture.

La compagnie, informée de ce fait, a remis au wattman une gratification.

UNE SEPTUAGENAIRE MALADE DANS LA RUE. — Dans la soirée de jeudi, vers dix heures, une patrouille du 4e arrondissement composée des agents Lecomte et Castelain, a rencontré abandonnée rue Daubenton, une pauvre vieille femme, malade et dépourvue de domicile comme de toute ressources.

Au poste de police, où elle fut aussitôt conduite, elle a pu faire connaître son nom Sophie Salembier, âgée de 70 ans, née à Wattrelos. M. Prudhomme, commissaire, l'a fait examiner vendredi par M. le docteur Ballenghien, qui l'a trouvée atteinte de troubles cérébraux. En attendant que soit retrouvée sa famille la pauvre vieille a été conduite dans l'après-midi à l'Hôtel-Dieu.

LA FUNESTE MEPRISE DE LA RUE DU CUROIR. — Aucune complication ne s'est produite dans l'état de M. Léopold Dubois, cet ouvrier de la Société anonyme de filature de la rue du Curoir, qui absorba par mégarde jeudi matin une gorgée d'acide phénique, croyant boire du goudron. Bien que le médecin ne se soit pas encore prononcé définitivement l'on constate que la situation du malade s'améliore.

LES EMBELLISSEMENTS DE ROUBAIX. — **La place de la Liberté.** — Roubaix se transforme de plus en plus par la multiplication des superbes édifices qui s'élèvent au centre de la ville, et des jolis magasins qui s'installent dans les rues principales. L'un des quartiers qui s'embellissent le plus est certainement celui de la place de la Liberté. D'un côté, on y admire le magnifique Hôtel de la Banque de France; de l'autre, on voit surgir, comme par enchantement, les maisons de commerce.

Un de nos concitoyens, M. C. Wilfart, a eu l'excellente idée d'installer, au numéro 45 de la Grande-Rue, (face à la Place de la Liberté), son magasin des **100.000 Cravates**, anciennement au numéro 64. C'est un établissement d'un goût parfait : la façade, très coquette, a un cachet des plus artistiques; l'intérieur est des mieux disposés. C'est une pièce à proportions vastes, aménagée d'une façon des plus confortables. Ce sera l'une des attractions commerciales de Roubaix.

Il fallait ce cadre gracieux aux élégants articles mis en vente par la maison des **100.000 Cravates**. Tout ce qu'on y voit est d'une exquise fraîcheur, et marqué au coin de la distinction, et de la plus haute nouveauté.

Nous ne pouvons que souhaiter le plus vif succès à cette maison reconnue depuis longtemps pour la modicité de ses prix et la qualité de ses articles.

UNE JEUNE FILLE MORDUE PAR UN CHIEN. — Une soigneuse, Mlle Florine Prévost, âgée de 20 ans, regagnait son domicile, jeudi soir, vers sept heures, son travail terminé, lorsque arrivée à l'angle des rues du Tilleul et du Coq-Français, elle fut mordue au bras droit par le chien de M. Roland, marchand de beurre et œufs, rue de Flandre, qui se trouvait sur la voiture.

Prise de frayeur, la jeune ouvrière se rendit aussitôt à la pharmacie voisine de M. Foulon, puis elle rentra chez elle, rue de l'Alma, fort Frasez, 104. Elle est allée, vendredi après-midi, au commissariat de police du 3e arrondissement, pour y déposer une plainte.

Le chien sera examiné aujourd'hui, samedi, par M. Bottiau, inspecteur.

La blessure ne présente aucun caractère de gravité. M. Roland s'est engagé à payer les frais que pourrait occasionner l'accident.

AU « PRINTEMPS ». — C'est le nom, tout de circonstance, des jolis magasins de lingerie, de confections, de costumes pour dames et fillettes, tant remarqués, rue du Bois. Les charmants et gracieux articles exposés en ce moment aux vitrines de cette maison de premier ordre y font courir toutes nos élégantes, car, tout y est marqué au coin du goût le plus exquis, et donne l'impression de la plus délicieuse fraîcheur.

UN PETIT GARÇON RENVERSE PAR UN CYCLISTE. — M. Jules Poignies, tisserand, regagnait à bicyclette son domicile, rue Jeanne d'Arc à Wattrelos, vendredi soir, vers sept heures et demie. Au moment où il arrivait en face de la rue de la Conférence un enfant de neuf ans, le jeune Hippolyte Wanaen, voulant traverser la chaussée alla se jeter au devant de la bicyclette.

Le jeune écolier fut renversé sur le pavé et en fut quitte pour la peur. Il s'est fait seulement quelques égratignures sans gravité. Il a regagné peu après le domicile de ses parents, rue de la Conférence, cour Flament.

L'IVRESSE. — L'agent de sûreté Soufflet a mis en état d'arrestation, hier, vers quatre heures de l'après-midi, et écroué au dépôt du 2e arrondissement, un journalier sans domicile fixe, Arthur Debruyne, 21 ans. Ce jeune homme est inculpé d'ivresse et d'outrage public à la pudeur.

SIMPLEX, le plus parfait des appareils à jouer le piano. Vente et location, Maison SCREPEL, 138, Grande-Rue. 915-6

MAIN BLESSEE. — A la filature de coton de MM. Motte et Blanchot, rue de Babylone, une soigneuse, Mlle Marie Dérégnaucourt, âgée de 22 ans, demeurant rue Lafontaine 48, a eu la main droite prise entre la poulie et les bras d'une roue en voulant remettre en place la petite courroie d'une carde.

M. le docteur Lherbier, a constaté une luxation de la phalange et de la phalangine du médius droit ainsi qu'une fracture intra-articulaire de la phalangette du pouce droit. Il a prescrit quarante jours de repos à la blessée.

TISSUS ET NOUVEAUTES. — La Maison Henri Rammaert-Jeu, Grande-Place, à Roubaix, met en vente toutes ses nouveautés en lainages et soieries. Assortiment unique. Rayon spécial d'articles pour 1re Communion. 22954

DOIGT ECRASE. — A la filature de MM. Dillies frères et Catteau, boulevard de Reims, M. Maurice Letellier, âgé de 20 ans, rue Sainte-Thérèse, cour Bernard, arrêtait son métier pour le nettoyer lorsqu'il eut l'index gauche écrasé par le volant.

M. le docteur Bôle a constaté l'écrasement de l'index ce qui a mis à nu l'articulation de la deuxième phalange. Il y a aussi fracture probable.

UNE BONNE NOUVELLE. — Les Magasins de la « **Petite Jeannette** », 5, rue Saint-Georges, seront ouverts demain dimanche jusqu'à 1 heure et lundi jusqu'à midi. 23138d

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un monteur de chaînes de MM. Paul Prouvost frères fabricants, M. Charles Leplat, 23 ans, rue du Tilleul, cour Sainte-Eugénie, s'est fait une déchirure musculaire lombaire et une entorse à la hanche droite en soulevant une chaîne. Quinze jours de repos, Docteur Lherbier. — A la Société Electrique du Nord, un ajusteur, M. Henri Briffeut, 17 ans, rue de la Basse-Masure, cour Dublé, a été blessé à la main droite par son marteau. Quinze jours de repos. Médecin Noyon. — Dans l'atelier de chaudronnerie de MM. Lavengle frères, l'un des ouvriers, M. Auguste Larose, 26 ans, rue de l'Ommelet, cour Ferret, s'est fait des contusions en tombant sur une pièce d'acier. Quinze jours de repos. Docteur Ballenghien. — A la Société Anonyme *l'Avenir*, un teinturier, M. Omer Chivôt, 15 ans, Hameau du Long-Bout, à Herseaux, a été légèrement brûlé à la figure et au pied gauche par des éclaboussures d'acide. Vingt jours de repos. Docteur Druesne. — A la filature de M. Augustin Valentin, une soigneuse, Mme Victorine Delvoye, 30 ans, rue Royale, à Wattrelos, a eu l'index gauche blessé par les peignes de son métier. Vingt jours de repos. Docteur Druesne.

CABARETIERS. — Un piano automatique orchestre est arrivé à l'estaminet du « Plat d'Or », Grande-Place. 23141

CABARETIERS. — Dussart et Cartigny, fabricants de pianos automatiques, exposent chez M. Rémy, 70, rue de la Vigne, un magnifique piano automatique orchestre. Succès du jour. 23152d

BUVONS DU VIN. — On assure que l'abstention du vin, remplacé par les eaux minérales, la bière, les apéritifs violents, etc., est la cause de quantité de maladies et d'épidémies que ne connaissaient pas nos grands parents. Il faudrait donc boire du vin, en boire peu — mais bon — comme le « Dubonnet ». Voilà ce que clament et proclament les hygiénistes à l'heure actuelle. 23100d

PHOTO-BEBES. — Poses ravissantes ! Jamais d'insuccès. Shettle, 4, boulevard de Paris. 20909

ENTERREMENTS DU SAMEDI 30 MARS. — Mme Emile Baudringhien, née Marguerite Leclercq, neuf heures un quart, église Sainte-Elisabeth. — Mme veuve Léon Mesnil, née Céline Florin, trois heures et demie, église Notre-Dame. — M. Alfred Delnatte, trois heures et demie, église Saint-Joseph. — Mme Louis Hairion, née Aline Rousseau, *trois heures et demie*, église du Sacré-Cœur.

CROIX

DUCASSE DE QUARTIER. — Dimanche 31 mars et lundi 1er avril, grande ducasse annuelle du quartier du Cimetière. Le dimanche, jeux de bac et de fléchettes dans les différents estaminets du quartier avec œufs et lapins comme enjeux. Le soir, grand bal.

Le lundi matin, bal à sabots, jeux divers comme le dimanche. Le soir, à 7 heures, retraite aux flambeaux et distribution de gâteaux aux enfants du quartier.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — M. César Provoyeur, 26 ans, garçon brasseur au service de M. Jean Hespel, brasseur, 25, rue de l'Hermitage, a été assez fortement brûlé dans la région de l'omoplate droite. Quinze jours de repos, docteur Demoulin. — Victor Godard, 13 ans et demie, 17, rue du Parc, à Roubaix, gazeur chez M. Seynave-Dubocage, fabricant de raccords en fer, à Croix, en serrant son outil a reçu la clef sur la paume de la main droite, quelques jours, docteur Harlet.

LA RETRAITE. — A l'occasion des fêtes de Pâques permission générale de deux heures du matin est accordée à tous les débitants de la commune, les dimanche 31 mars et lundi 1er avril.

Il est permis de laisser jouer de la musique et de danser jusqu'à minuit seulement, pendant ces deux jours.

LE SERVICE DE L'EBOUAGE. — Le lundi de Pâques étant jour férié, l'ébouage des rues qui se fait ordinairement le lundi, se fera pour cette semaine, le samedi après-midi.

WASQUEHAL

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Paul Leclercq, 33 ans, rue de l'Ouest, à Roubaix, débardeur, au service de M. J.-B. Jovenaux, entrepreneur, à Wasquehal, a glissé en portant un [illegible]

LANNOY

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Ferdinand Leborgne, fabricant de tissus d'ameublement, un aide tisserand, M. Maurice Vandermersch, 14 ans, demeurant rue des Remparts, a reçu une lésion assez sérieuse au pouce gauche en aidant un ouvrier à placer une ensouple. M. le docteur Parmentier lui a prescrit un repos de 25 jours. — Au tissage de MM. Deffrennes-Duplouy frères, un apprêteur, M. Henri Henneuse, 18 ans, résidant à Lys, rue de la Tour-Eiffel, s'est fait un effort musculaire à la nuque en soulevant une pièce de tissus. Quelques jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Parmentier.

LYS

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Au tissage de MM. Deffrennes, Cauet et Catrice, un ouvrier, M. Joseph Castel, 52 ans, domicilié rue des Bouchers, à Lannoy, a été blessé au pouce gauche par le régulateur de son métier. Docteur Parmentier, 8 jours de repos.

Cadeaux a offrir à l'occasion des Fêtes de Pâques

Mon Journal Année 1905-1906, un volume broché in-8e de 832 pages. Prix 8 fr.

Le Journal de la Jeunesse, pour les enfants de 10 à 15 ans ; l'année 1906 en 2 volumes, brochés 20 francs.

La Roulotte, par Auguste Latouche : 4 fr. 50.

Dans l'Oreille de Bouddha, par A. de Cériolles : 3 fr. 50.

Chan-Ok Le Pirate, par E. Dupois : 6 francs.

Bébé qui chante. Album de musique illustré : 8 francs.

Les Souvenirs d'un hippopotame. 1 volume, relié 7 fr.

Le Vieux Paris universitaire. 1 volume, relié 7 francs.

Les Aventures de David Balfour. 1 volume, broché 3 fr.

Au Vieux Pays de France. 1 vol. Broché 7 fr.

Mlle Olulu. 1 volume, broché 3 fr.

Guy le Batailleur. Texte de J. Jacquin. 1 vol. Cartonné 5 fr.

Le Secret du Gouffre. 1 vol. Broché 7 fr.

En vente à la Librairie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix. 23141

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

N° 63

L'OFFICIER BLEU

PAR GEORGES PRADEL

PREMIÈRE PARTIE

LA FOLLE DE KERMOR

Mais il n'eût pas le temps d'achever sa phrase ; dans la cour d'honneur un spectacle inattendu frappa ses regards épouvantés.

Pâle comme un cadavre, le prince Démétrius se montrait sur le balcon contourné, entouré d'hommes à casquettes plates, qui, à ses côtés, se tenaient impassibles.

Dans le fond, rangé contre les bâtiments du château, un peloton de cavalerie, casque en tête, sabre au clair, attendait, rangé en bataille.

On venait donc arrêter son père ! Car il les avait bien reconnus, les hommes à casquettes plates; c'étaient des officiers de police.

Alexis s'élança :

— Mon père ? Que se passe-t-il ? Pourquoi ?

— Ce n'est pas moi ! mon cher et pauvre enfant, répliqua le prince Démétrius, non, ce n'est pas moi, malheureusement.

— Alexis Livachoff, dit en s'avançant alors l'officier, vous êtes convaincu d'avoir conspiré contre la vie du Czar, notre père. Alexis Livachoff, au nom de l'Empereur, je vous arrête !

— Moi ! moi ! s'écria Alexis, tandis qu'un vent de folie semblait assourdir ses oreilles, moi ! un conspirateur ! un traître ! moi !

Aucun des policiers ne songeait à s'assurer de la personne du jeune homme.

A l'ordre de l'un des officiers, les lourdes portes de Ny-Slott venaient de se fermer, tandis que le peloton d'escorte s'était mis en mouvement, barrant en un clin d'œil toutes les issues.

— Des preuves ? demanda le jeune homme, des preuves ? Qui m'accuse ?

— Oh ! mon pauvre cousin, fit Wladimir en se tordant les bras, je suis désespéré !

Cependant Alexis cherchait à reprendre possession de lui-même. Il s'épuisait en efforts douloureux pour se ressaisir comme au bord d'un gouffre où l'attirait le délire aux étreintes de vertige.

Toute la domesticité de Ny-Slott se trouvait dans la cour, effarée, haletante.

Le jeune maître était adoré. Cette descente de la police mettait tous ces braves gens en angoisse.

L'officier de police, le chef, un homme de cinquante ans, à l'air dur, impassible, avec des épaisses moustaches grises rejoignant de gros favoris, fit un signe de la main.

— Vous voulez des preuves, Alexis Livachoff, — dit-il d'une voix brisante, — je vais vous en donner.

Et suivi des officiers sous ses ordres et du prince Démétrius qui pouvait à peine se contenir, il entraîna le jeune homme dans l'une des salles basses du château.

— Reconnaissez-vous cet objet comme vous appartenant ? — demanda-t-il à Alexis.

En même temps il lui montra le portefeuille en galuchat égaré depuis quelques jours.

— Oui, — répondit sans hésiter le jeune homme, — ce portefeuille est à moi. Je l'ai perdu il y a quelques jours ; comment se trouve-t-il en votre possession.

— Ah ! vous l'avez égaré, — réplique l'officier avec un sourire méprisant, — vous l'avez perdu ! Comment se fait-il que nous l'ayons trouvé sur la table même de votre appartement ? Du reste, le portefeuille et ce qu'il contient ne sont pas les seules preuves. Des papiers, des listes, des notes, fournissant les indiscutables preuves d'un attentat contre l'Empereur, ont été découverts dans votre appartement. Oh ! les papiers étaient merveilleusement cachés dans vos matelas, sous votre lit ; nos hommes, cependant, sont parfaitement venus à bout de les découvrir.

Alexis atterré, écrasé, jetait des yeux égarés autour de lui.

— Mon père, — s'écria-t-il en prenant les mains du prince Démétrius, — sur l'âme de ma mère, entendez-vous !... je vous jure que je ne suis pas coupable !

— C'est étonnant, fit le colonel Strakoff, le chef de la police politique de Revel, celui-là même qui venait si durement de s'adresser à Alexis, — c'est étonnant comme ils sont tous. Ces parricides, ces conspirateurs, lorsqu'ils sont pris, ils sont tous les victimes d'une machination infernale.

S'adressant alors directement un jeune homme :

— Je plains profondément votre père, Alexis Livachoff ! Il a été toute sa vie une sujet fidèle et dévoué de l'Empereur. Pour la fin de ses jours vous auriez dû lui éviter ce déshonneur et ce désespoir !

— Mon père ! — s'écria Alexis, pour la seconde fois, — je vous a juré sur le repos de l'âme de ma mère que j'étais innocent ! Vous savez si je suis capable de prononcer un faux serment, de commettre une pareil sacrilège !

Wladimir, durant toute cette scène, s'était tenu dans un coin de la salle.

— Colonel, — fit-il d'une voix larmoyante, — vous me permettrez de dire adieu à mon cousin, Je vous en supplie, accordez-moi cette suprême faveur. C'est mon frère, colonel ! Nous ne nous sommes jamais quittés depuis l'enfance.

Le silence du colonel Strakoff fut pris par Wladimir pour une permission, il s'avança vers son cousin.

— Alexis, — lui dit-il en l'attirant dans un coin de la vaste salle, — je suis désespéré ! Jamais je ne pourrai me consoler de cette catastrophe ! Mais je suis ton frère ! Je te dois le dernier, le seul service que je puisse te rendre. Epargne les cheveux blancs de ton père. Ton déshonneur le tuerait.

En même temps il glissait un revolver dans la main d'Alexis.

Si furtif que fût le mouvement, si bas qu'eussent été prononcées ces paroles, ils n'avaient pu échapper aux yeux en éveil, aux oreilles tendues des hommes de police.

Ils allaient s'élancer.

Le colonel Strakoff les arrêta d'un geste.

Cette solution valait mieux que toutes les autres au demeurant.

Alexis Livachoff se faisant justice, se tirant un coup de revolver au cœur ou dans la tête, la justice du Czar était satisfaite, et le malheureux prince Démétrius évitait le scandale d'un procès infâme qui déshonorerait son nom et son blason.

A cet instant, une lueur d'intelligence traversa le cerveau endolori d'Alexis.

Une intuition certaine venait d'envahir son esprit.

Is fecit cui prodest ! Celui-là est le coupable à qui le crime profite.

Oui ! c'était Wladimir, il en était certain, qui avait ourdi cette trahison infâme !

Il s'empara du revolver.

Allait-il donc se soumettre à la fatalité ?

Oh ! non ! Il reprenait possession de lui-même. L'amour de la vie, le désir de se venger, de punir le lâche, le traître, tout cela, à la fois, s'agitait en son âme et le galvanisait.

Et une ivresse de folle témérité s'empara de tout son être.

Il était pris ! Il était vaincu !

Jamais il ne pourrait convaincre le colonel Strakoff de son innocence.

Il aurait beau crier : « Voilà le lâche, voilà l'infâme qui a tout fait pour me voler ma fortune et mes biens ! » il ne serait jamais cru.

Il était sorti de la salle et promptement montait à son appartement.

Alors, laissant toutes les portes ouvertes, il déchargea en l'air deux coups de revolver.

Puis, à corps perdu, il se jeta dans l'un des escaliers de l'une des tourelles de Ny-Slott et gagna le parc.

— Mon fils ! mon enfant ! avait crié le prince Démétrius au bruit des détonations.

— Consolez-vous, prince, lui répondait le colonel Strakoff, le malheureux s'est fait justice. Mieux vaut ce suicide, à tout prendre, que de le voir monter sur l'échafaud !

Pour Wladimir, il se répandait en de bruyantes et sanglotantes lamentations.

Les hommes de police, le colonel Strakoff en tête, se dirigeaient vers l'endroit du château où ils s'attendaient à voir le corps inanimé d'Alexis Livachoff.

Alexis était loin déjà.

Les policiers fouillaient Ny-Slott de fond en comble.

Le colonel Strakoff surtout était furieux.

S'être laissé comme un enfant, à son âge, un vieux renard qui connaissait tous les tours, refait comme un conscrit !

Le prince Démétrius, par contre, ressentait une joie intense.

A une faible espérance succéda bientôt la rayonnante certitude du salut de son fils !

Wladimir séchait ses yeux secs, et feignait une satisfaction esbrouffante, tandis que dans son for intérieur il ressentait une furieuse déconvenue.

Alexis pendu, ou déporté en Sibérie, ce qui était toujours la mort, il héritait sans conteste.

Alexis fugitif, bien qu'il ne fut pas à craindre, bien qu'il demeurât à jamais banni de la Russie, laissait derrière lui une inquiétude, si minime qu'elle pût être.

Pour le jeune prince, il était sauvé et bien sauvé !

(A suivre)